

tard, Robert de Colombeaux demanda que l'on fit une enquête pour savoir si Adam du Tanay était réellement propriétaire au moment de la forfaiture; le seigneur du Plessis fut condamné à une amende pour s'y être opposé (1).

Le *Pouillé* d'Eudes Rigaud indique Pierre de Roys, chevalier, comme patron de la paroisse (2). Le revenu de la cure était de 11 l., et le nombre des chefs de famille s'élevait à 72. Le même document nous apprend que Jean de Roys, chevalier, qui était sans doute fils de Pierre, avait présenté comme curé de Bouquelon, à Eudes Rigaud, c'est-à-dire après 1243, M^e Nicolas Postel. Lors des assises tenues à Pont-Audemer, en 1273, Jean de Roys siégea, comme juge, dans une affaire entre Jean d'Harcourt et les religieux de Préaux.

Dans les premières années du XIV^e siècle, la famille de Roys s'éteignit et fut remplacée par une autre maison noble, originaire de Mellemont, fief à la Chaussée, près Duclair.

Après la mort d'un premier de Mellemont, dont nous n'avons pas retrouvé le prénom, ses fils Jean et Lucas se partagèrent sa succession; Jean eut le fief des Roys et Lucas celui de Mellemont; leur sœur Jeanne épousa messire Jehan le Vicomte, chevalier, dont la fille se fit religieuse en 1365 (3).

Une convention intervenue entre les deux frères, en 1348, à la suite d'un différend, constate que messire Lucas de Mellemont avait le patronage des églises de Saint-Ouen des Champs et de Saint-Ouen de Bouquelon, à cause de son fief de Roys.

L'année 1361 nous fournit un exemple intéressant du commerce de grains fait en commun par une paroisse. « Le commun de la paroisse de Saint-Ouen de Bouquelon vend à Jean Rosselin, bourgeois de Rouen, XVIII^{xx} (18 fois 20) mines de *fourment*, 12 den. de moins que le choix de la halle de Rouen, rendu à ladite halle pour XIX^{xx} (19 fois 20) florins d'or (4). »

Jehan de Mellemont, II^e du nom, rendit aveu au roi, le 15 janvier 1389, pour le fief du Plessis-Bouquelon, comme d'un quart de haubert relevant de Sa Majesté. Son oncle Lucas fit revivre, en 1390, ses prétentions sur le patronage de Bouquelon, mais elles furent repoussées par l'Échiquier.

Jehan II est cité le 15 décembre 1396 dans un acte de partage entre les dix enfants de Jeanne de Bouquetot; il mourut laissant au moins deux fils, Jean et Guillaume.

En 1408, Jean de Mellemont prend le titre

(1) Léop. Delisle. *Echiquier*, 118.

(2) Il était sans doute fils d'Hervé de Roys, dont nous avons parlé; il avait présenté à la cure en 1232 et en 1235.

(3) *Manuscrit* d'Osmoy.

(4) M. de Beaurepaire, 175.

de sieur de Saint-Ouen de Bouquelon dans la vente qu'il fit au célèbre Robert Alorge du fief de Bellengues; au Val-de-Dun. Guillaume, frère de Jean, ratifia la vente et devint la même année seigneur de Bouquelon, ainsi que le constate son aveu.

L'église paroissiale de Bouquelon conserve encore des vestiges de la munificence des seigneurs de Mellemont, sur un vitrail donné par eux, qui se trouve à gauche de l'autel de la Sainte-Vierge; on voit leurs armes: *d'or à la croix de gueules chargée de cinq roses du même avec un faucon en franc quartier*.

Si Guillaume de Mellemont s'opposa à la grande invasion anglaise de 1418, sa résistance fut de courte durée, car le 29 octobre 1421, il recevait du roi anglais une patente dont voici la substance:

« Le roi donne à Guillaume de Mellemont, *esc.*, et à Marie de Courcy sa femme, *ses gentilles*, les biens qu'ils possédaient dans la vicomté de Pont-Audemer, ainsi que les possessions dévolues audit Guillaume par la mort des frères Guillaume et Happart le Bigot, dont il était l'unique héritier (1). »

Jeanne de Mellemont, fille et unique héritière de Guillaume et de Marie de Courcy, épousa son cousin Richard de Courcy, auquel elle porta les biens de sa maison.

Dans un aveu daté de 1454, Richard de Courcy se dit héritier du fief du Plessis au droit de Jeanne sa femme (2).

Richard de Courcy servit la France sous Charles VII et fut fait prisonnier par les Anglais; il présenta, en 1464, Jean le Sénéchal à la chapelle de Saint-Eustache, au manoir du Plessis; les années suivantes il présenta à la cure de Saint-Ouen des Champs et à la chapelle de Saint-Edmond au manoir de Roys.

Gervais Aline, alors curé de Saint-Ouen de Bouquelon, prit part, en 1405, à une enquête faite par les doyens de Pont-Audemer, au sujet des patronages, de leur valeur, du nombre, de l'âge et de la naissance des présentés. Ce même Gervais Aline, devenu curé de Tourville, était, en 1474, le procureur de Richard de Courcy, *esc.*, seigneur de Roys, qui plaidait à l'échiquier contre Nicolas de Fréville.

(1) *Collection* Bréquigny.

(2) L'*Histoire d'Harcourt* dit à tort que Richard de Courcy devint seigneur du Plessis par son mariage avec Agnès du Plessis. Cette version est également adoptée par l'auteur d'une généalogie des Courcy dans *La Chesnaye des Bois*. Il donne à Guillaume de Courcy, issu de ce prétendu mariage, le titre de seigneur du Plessis et de Roys; mais Guillaume ayant été tué à Azincourt, en 1415, n'a pu être seigneur d'une terre dont le propriétaire vivait encore.

Notre texte est également en contradiction avec les généalogistes, qui font épouser à Richard de Courcy, Colette du Lien; on peut cependant tout concilier en supposant à Richard deux alliances.